



Sommaire du N° 2 – Mai 2017

Evénements à venir

Faits marquants, annonce

Dossier du mois

Quizz sur le règlement de l'Aful

En pratique

Vos questions, nos réponses

Bienvenue aux nouveaux arrivants

Réponse au quizz

Proposition d'événement

Brocante :

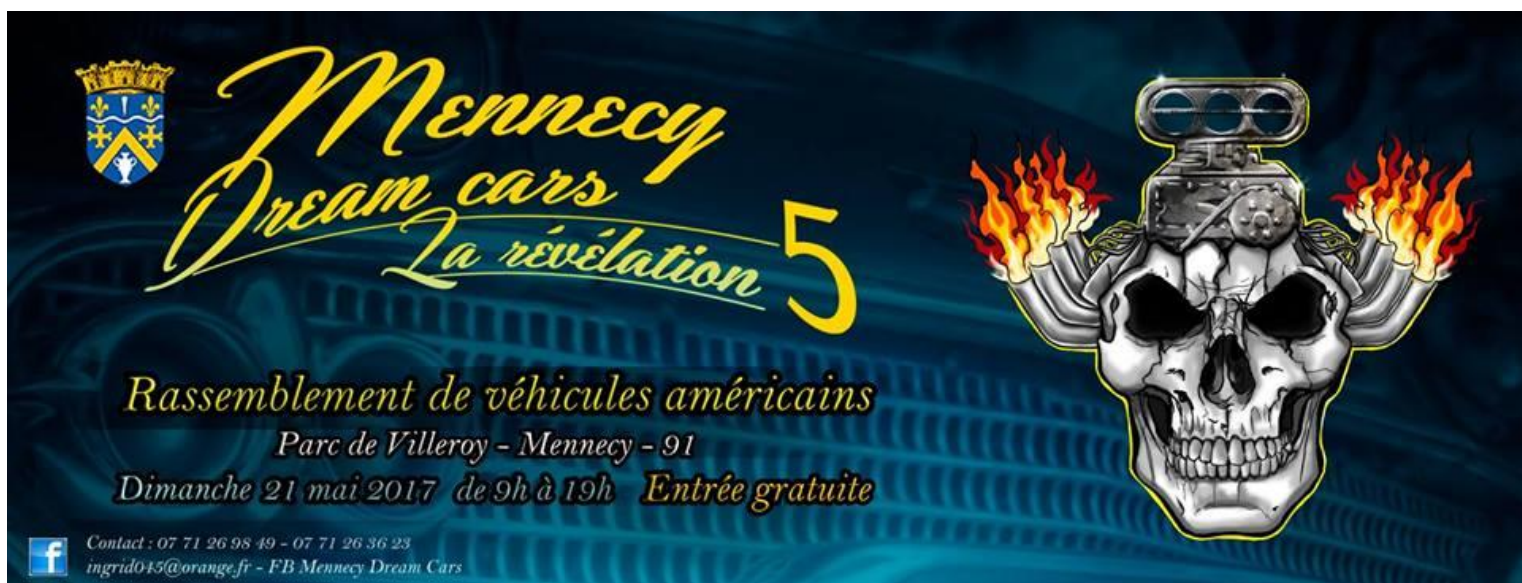
Nous vous proposons d'organiser une brocante dans notre Aful le dimanche 25 juin.

L'exposition des objets à vendre se fera devant chaque maison participante. Les exposants s'engagent à n'exposer que sur leur parcelle privée et à ne pas gêner leurs voisins.

Afin de faciliter l'organisation de cet événement, les participants sont priés de s'inscrire par mail aful.paquerettes@gmail.com ou par SMS au 06 83 50 46 20 avant le 11 juin.

Un plan sera établi et vous sera diffusé afin d'indiquer les maisons contribuant à cet événement.

Pour info, la deuxième braderie des Bouvreuils aura lieu le 11 juin.



Rassemblement de véhicules américains :

Ne ratez pas la 5ème édition de « **Mennecey dream cars , la révélation** »
le dimanche 21 mai 2017 de 9H00 à 19H00 parc de Villeroy à Mennecey (91)

L'agencement sera identique aux années précédentes.

La journée sera toujours rythmée par de nombreux spectacles et concerts

Entrée gratuite - Contact : 07 71 26 98 49



Faits marquants

Nous avons malheureusement appris la fermeture définitive des « **Jardiniers de Paris** » à Fontenay le Vicomte. C'est dommage car, avec eux, nous avions des fleurs et plantes locales de qualité à un prix modéré.

Depuis le 22 mars 2017, le port du casque à vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, conducteurs ou passagers. Choisir un casque **norme CE** : avec la mention « casque homologué CE EN 1078, ANSI et SNELL ». En cas de non-port du casque, c'est l'adulte qui est responsable. Il s'agit alors d'une contravention de 4ème classe avec une **amende de 135€** pouvant être minorée à 90€.

Tram 12 Evry – Massy : le chantier commence !

Plus performant, plus rapide, le tram 12 express entre Évry et Massy permettra d'ici 2020 à 40 000 voyageurs de joindre ces deux villes en 35 minutes. D'ici là, il faudra s'armer de patience car les travaux de création de cette ligne, qui doivent se poursuivent pendant 18 mois, ont débuté le lundi 13 mars. Un chantier qui a des conséquences importantes autour de Courcouronnes sur les déplacements en voiture et en bus aux abords du secteur du Bois Briard, avec notamment la reconfiguration de la RD 446 en boulevard urbain, et la démolition de l'échangeur Paul Delouvrier.

Tournage de films :

Des films sont régulièrement tournés à La Verville, tout particulièrement sur l'Aful « Les Bouvreuils ». **Cela montre l'intérêt des intervenants pour notre cadre de vie et prouve qu'il est important de le préserver.**

La location de votre bien peut rapporter jusqu'à 1000€ par jour.

Voici un lien sur un article abordant le sujet :

http://immobilier.lefigaro.fr/article/louer-son-bien-immobilier-pour-un-tournage-le-bon-filon_d231287c-85a7-11e2-a2fd-ed18e25946c5/

Si vous êtes intéressés, signalez-vous auprès du bureau (aful.paquerettes@gmail.com) afin de voir s'il est utile d'inscrire notre Aful comme volontaire pour un éventuel tournage.

Annnonce provenant de l'Aful des Bouvreuils

Mon neveu a un copain éleveur de vaches dans le Cantal qui livre sa viande du producteur aux consommateurs à travers toute la France. Il est passé à la Radio (Europe 1) il y a environ 2 ans et depuis l'affaire est lancée. Aujourd'hui ses destinations "phares" sont l'Île-de-France, la Haute-Savoie et le Sud Ouest.

Il fait des colis de 8 à 10 kg de viandes (12 €/kg TTC Génisse et 15 €/kg TTC Veau) de toutes les parties (côtes, blanquette, rôti,...) sous film prêt à congeler avec le logo sanitaire de conformité. Il est en cours de passage au label Bio.

Il a un Facebook consultable même sans avoir de compte <https://www.facebook.com/vbednp/>

Pour 5 colis, il livre en main propre gratuitement. Il propose aussi du fromage (coopérative de Saint-Bonnet-de-Salers) et charcuteries en circuit court. Les critiques sur Facebook sont excellentes !

Si vous êtes intéressé(e), merci de m'en faire part, pour l'instant juste votre éventuel intérêt, dans un second temps nous verrons les détails pour une commande d'essai groupée.

Bien cordialement, Hubert JANNIN hubert.jannin@wanadoo.fr

Dossier du mois



Les engrais et nos animaux de compagnie :

Les engrais apportent les éléments nutritifs indispensables à la plante : l'azote (symbole N), le phosphore (symbole P) et le potassium (symbole K), ainsi parfois que des oligoéléments.

Pour le jardin et le potager, on utilise parfois des engrais simples, qui apportent uniquement de l'azote, ou du phosphore, ou du potassium. Mais le plus souvent, et c'est le cas généralement pour les plantes d'appartement, l'engrais apporte un mélange NPK, caractérisé sur l'étiquette par 3 chiffres, (ex 8-6-10), qui représentent la quantité de chacun d'eux. Les engrais pour plantes fleuries sont parfois spécifiques (rosier, géranium, hortensia...) car ils apportent des minéraux en plus (comme par exemple l'oxyde de magnésium pour les rosiers). Mais ces éléments complémentaires ont peu d'impact toxique lors d'ingestion, car ils sont présents en faible concentration.

La forme d'apport de l'azote peut être l'ammoniac, l'urée, les nitrates ou des composés organiques. Pour les ruminants, ammoniac, urée et nitrate sont très toxiques, mais pour les animaux de compagnie la toxicité est beaucoup moindre. Mais les engrais qui apportent l'azote sous une forme organique sont dangereux pour le chien, car il s'agit souvent de produits à base de fumier de volailles, de poudre d'os, de sang séché... c'est à dire de sous-produits d'origine animale qui dégagent une odeur qui les rend très appétents pour le chien. Celui-ci va donc en consommer une grande quantité et les doses toxiques peuvent alors être plus facilement atteintes.

Ces différents engrais peuvent se présenter sous forme de solutions à diluer, de granulés (à dissoudre ou à épandre) ou de bâtonnets à planter.

Lors d'ingestion d'un engrais composé chez le chien ou le chat, les symptômes apparaissent quelques minutes ou quelques heures plus tard. On note surtout des vomissements et de la diarrhée par action irritante sur la muqueuse digestive.

L'animal peut présenter également de la salivation et de la soif.

L'intoxication par les engrais minéraux est généralement bénigne, car la quantité ingérée n'est pas très importante. Attention cependant aux engrais riches en potassium qui peuvent entraîner des troubles cardiaques.

S'il s'agit d'engrais organiques, la quantité ingérée est souvent plus importante et on peut observer une gastroentérite sévère; le CAPAE-Ouest (Centre Antipoison Animal et Environnemental de l'Ouest) a ainsi enregistré plusieurs cas mortels.

Si votre animal présente des vomissements après avoir mangé de l'engrais, contactez votre vétérinaire et n'oubliez pas de lui préciser tous les détails de la composition (ou apportez lui le produit en cause si vous avez pu le récupérer).

Source : CAPAE-OUEST

Quizz sur le règlement de l'Aful

Combien de couleurs sont permises pour les portes d'entrée et les volets ?

Réponse en dernière page.

En pratique

Vente de légumes en direct :

L'Earl de la Pioterie située sur la droite en sortant de Mennecy vers Chevannes rouvre ses portes le vendredi 28 avril (ouvert tous les vendredi après-midi de 16H00 à 19H00) .

Voici leur message :

Pour du goût et des plats pleins de vitamines, il est indispensable de raccourcir le chemin du producteur à l'assiette. Notre culture qualitative est enfin directement accessible et, dans le souci de proposer en permanence des produits frais, notre sélection varie selon les saisons. Alors faites le plein de fraîcheur...

Site internet : <https://www.meslegumesendirect.fr/>

Téléphone : 06 24 78 07 33

Opération Tranquillité Vacances :

Vous vous absentez de votre domicile et ne souhaitez pas le laisser sans surveillance ? Pensez à prévenir vos proches voisins, en particulier si l'un d'eux est « voisin vigilant ». Vous pouvez également bénéficier gratuitement du passage des patrouilles de la police municipale. Le formulaire d'inscription est disponible au téléchargement sur le site de notre Aful www.paquerettes.fr

La personne responsable de l'opération « Voisins Vigilants » est notre président Alain Pauchon. Il peut être contacté au 06 11 73 86 54.

Vos questions, nos réponses

Baies vitrées en façade avant et arrière :

Notre règlement n'autorise aucune modification de façade en face avant. Les porte-fenêtre doivent donc être, comme à l'origine, à 4 vantaux avec une zone opaque de 30 à 40 cm dans le bas.

La création d'une ouverture supplémentaire est autorisée **en face arrière** des habitations dans la mesure où l'enveloppe architecturale demeure inchangée. Ces ouvertures devront s'intégrer de façon harmonieuse avec le reste de l'habitation, notamment au regard des matériaux et teintes usités. Une telle ouverture nécessite un permis de construire et par conséquent une autorisation de l'Aful.

Bienvenue aux nouveaux propriétaires

M. Gung et Mme Schweitzer étaient, jusqu'à présent, locataires du pavillon situé 3 place des Anémones.

Ils viennent d'en devenir propriétaires.

Nous leur souhaitons, non pas la bienvenue puisqu'ils étaient déjà parmi nous, mais une bonne continuation et une vie agréable dans ce cadre privilégié.

Réponse aux quizz

Il y a 17 couleurs permises pour les portes d'entrée et les volets.

Les portes d'entrée et les volets doivent être de couleurs différentes. Cette définition n'englobe pas les nuances de couleurs. Par exemple, un gris clair et un gris foncé correspondent à la même couleur.

Voici les couleurs permises : blanc pur (RAL 9010), noir profond (RAL 9005), bleu nocturne (RAL 5022), bleu turquoise (RAL 5018), bleu gentiane (RAL 5010), gris bleu (RAL 7031), gris jaunâtre (RAL 7034), gris basalte (RAL 7012), télégris 1 (RAL 7045), gris anthracite (RAL 7016), vert bouteille (RAL 6007), vert forêt noir (RAL 6012), vert mai (RAL 6017), vert osier (RAL 6021), orange sanguine (RAL 2002), rouge brun (RAL 3011), rouge sécurité (RAL 3001).